

BUREAU EXÉCUTIF LAO le 23 juillet 2024

Etats des présences :

Mesdames : Chantal DUPRAT (CD) - Elisabeth LAGIER (EL) - Florence BOUSQUET (FB)

Messieurs : André OLIVE (AOL) - Yves BELLANGER (YB) - Marc CONGRAS (MC)
- Didier DONNETTE (DD) - Pierre OLIVE (POL) - Alain CABANIOLS (AC) - Tidiane CORREA (TC)

Excusés :

Marc DELAY à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, Patricia ALT, Eric ALBERT, Gérard LATERRASSE, Patrick SARRAT.

ORDRE DU JOUR

Début de réunion : 20h38

1- STATISTIQUES

Au 23/07/2024, la LAO compte **24127 licenciés** soit une augmentation de **137 licences** par rapport à l'année dernière. Mais cette augmentation ne doit pas cacher notre rang au niveau national. Espérons que les JO redonnent un coup de boost, pour retrouver les 25 000 licenciés, qui est notre objectif pour que nos actions soient pérennes.

2- C SOE (JANY Jean-Pierre, BOUSQUET Florence, MARTIN Jean François)

Les trois membres actuels de notre Commission de Contrôle de Suivi des Elections, Florence BOUSQUET, Jean-François MARTIN et Jean-Pierre JANY ont été invités à rejoindre le bureau exécutif de ce soir, afin de faire un point sur leur engagement lors de la prochaine AG de ligue.

Seule Florence BOUSQUET nous rejoint pour cette réunion, et nous confirme sur son engagement futur.

Afin de connaître le positionnement des 2 autres personnes, André OLIVE interrogera, par courriel, Jean-François MARTIN et Jean-Pierre JANY sur leurs intentions.

MC informe le bureau exécutif de la mise en place par la FFA de webinaires, en vue de la rentrée des clubs ainsi que pour les futures élections : les Comités de ligue seront donc invités à participer aux WEBINAIRES.



NOS PARTENAIRES



Il est à noter que les départements de L'Hérault et de la Haute Garonne ont déjà élus leur commission électorale car ils ont eu des démissions.

Ces personnes élues seront donc à la commission électorale. (Commission contrôle de suivi des élections).

Rappel du rôle de la commission de contrôle des opérations électorales :

Veiller à la régularité des différentes élections fédérales.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même de toute question ou tout litige relatif aux opérations de vote.

Elle a compétence pour :

- Se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier ou dernier ressort ;
- Accéder à tout moment au bureau de vote ;
- Adresser au Comité Exécutif tout conseil ou toute observation quant au respect des dispositions statutaires ;
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- Exiger lorsque qu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats.

3- CRE et POLE de TOULOUSE et MONTPELLIER

- **Ce mercredi 23 juillet** le point avec les techniciens a été fait concernant les listes d'athlètes qui veulent fréquenter les CRE / PÔLES.

Descriptif des demandes :

Montpellier : 28 demandes au CRE et 9 demandes pour le Pôle.

Toulouse : 49 demandes en CRE et 3 à 4 demandes pour le Pôle.

Ces listes seront envoyées au niveau des CREPS.

Une mise à jour des listes sera faite au mois de Septembre, pour tenir compte des dernières modifications, selon la connaissance des parcours définitifs des lycéens et étudiants.

En fin d'année 2024, une deuxième actualisation sera mise à jour.

- **Comment s'est fait le recrutement ?**

Bien entendu par la constitution d'un dossier de candidature.

Les critères retenus sont :

- Etudiants
- Etudes sur Toulouse ou Montpellier

- Performances sportives de niveau national

C'est donc un public rajeuni qui a été retenu. Quelques athlètes plus aguerris fréquenteront les Pôles, mais ils ne représentent qu'une faible proportion.

- **Concernant la prise en charge de ces athlètes** : la LAO investira dans ces parcours d'étudiants mais elle a décidé de demander, aux clubs ou athlètes, une participation financière, afin que tout n'incombe pas uniquement à la ligue.
- **L'Encadrement au niveau des structures CREPS et PÔLE** a été retravaillé.

En étudiant les demandes, et selon les disciplines des athlètes qui fréquenteront le Pôle, voici l'équipe encadrante :

- **MONTPELLIER** : Yann BESSON, Jocelyn PIAT (salariés de la LAO), Gilles GARCIA et Stéphane GAUTIER (Directeur du Centre du MA2M).
- **TOULOUSE** : Ali BELKACEM, Léandre STANIS, Dominique HERNANDEZ, Jean MONNIER, VINCENT AUBIN et André CASALE, ce dernier intervenant dans les stages régionaux. Les lancers sont toujours le parent pauvre sur TOULOUSE.

4- CALENDRIER SPORTIF DE L'AUTOMNE

A- PO rappelle le calendrier automnal qui a été entériné par le dernier Comité Directeur, suite aux travaux de la CSO.

- **10 000m PISTE LAO : le 21 septembre à St GIRONS**
- **INTERCLUBS AVENIR LAO : le 29 septembre à BLAGNAC**
- **CHAMPIONNATS DE RELAIS + COUPE DE SPÉCIALITÉS LAO : le 06 octobre à RODEZ**

REMARQUE : Challenge national des ligues et marche est déplacé à **GIEN**.

Pour les lancers longs hivernaux : un appel à candidature a été fait via le secrétariat de la LAO, pour une date butoir de fin septembre.

Pour l'heure, le SATUC a fait acte de candidature pour l'organisation sur les installations de Toulouse Sesquières, mais la date butoir de candidature n'étant pas encore atteinte, le bureau exécutif ne se prononcera qu'à échéance de celle-ci.

B- DD communique la date de **L'EQUIP'ATHLE AUTOMNAL SECTEURS**

L'implantation doit être faite sur le week-end des 19/20 octobre 2024.

Le fait de définir le week-end, va permettre aux secteurs de pouvoir organiser soit le samedi soit le dimanche.

Afin de connaître toutes les modalités d'organisation,

CD demande :

- S'il est fait un appel à candidature dès à présent pour cette compétition BE/MI
- Si un nombre de sites est mis en avant ou on laisse les organisateurs se positionner et on régule ensuite
- S'il y aura une répartition des clubs / départements, ou si chacun peut choisir son site ?

MC pense qu'il faut s'appuyer sur les compétitions de l'année dernière.

TC conforte cette idée, que si cela s'était bien passé, il faut rester sur ce qui fonctionne, à savoir 5 sites.

Le secrétariat LAO lancera un appel à candidature, pour l'Equip'athlé automnal de SECTEUR, les 19 ou 20 octobre, pour une réponse souhaitée au 15 septembre, afin de pouvoir préparer sereinement ces rendez-vous BE/MI.

Il convient donc de programmer un COMITÉ DIRECTEUR de LIGUE FIN SEPTEMBRE pour valider cette compétition par secteur.

C- AC demande où auront lieu les **Demies-finales des 5 km qualificatifs** :

Le site de Cap' Découverte initialement pressenti pour cette organisation, ne pourra pas accueillir l'organisation, puisque des travaux sont annoncés pour réduire les racines d'arbres sur la départementale concernée.

Narbonne organise un 5 km dans ces dates : « Les foulées du parc » prévues le 20 octobre 2024.

AOL contacte cet organisateur pour savoir s'il pourrait être support de ces 5 km qualificatifs. Dans le cas de l'affirmative, il contactera José DE OLIVEIRA et Patricia ALT en vue de la mesure officielle du parcours.

5- VALIDATION CIRCUIT DES MEETINGS

Le classement définitif figure sur le site régional.

Aucune demande particulière n'est arrivée à la ligue, les classements publiés sont validés par le bureau exécutif.

Le bureau exécutif pense qu'il serait bien de renouveler la remise des récompenses en soirée, sur les dates du week-end du rassemblement du GTO.

6- JOURNÉE GRANDE CAUSE NATIONALE : TOULOUSE

Dimanche 6 octobre 2024 : date choisie par Matignon.

Une mobilisation dans sept villes de France pour faire la promotion de la marche active auprès de tous les Français !

Toulouse a été choisie parmi les 7 villes.

L'objectif, à terme, est de remettre la marche à pied au centre des déplacements humains, et d'en finir avec les « deux kilomètres, c'est trop loin, je vais plutôt prendre la voiture ».

Le principe pour l'organisation est :

- Evaluer la vitesse maximale de marche (VMM) de tout un chacun, à l'aide d'une ligne droite d'une centaine de mètres et d'un chronomètre, et redonner le goût de l'usage de leurs jambes à tous les Français.
- Après le test, d'une durée de quelques minutes, des parcours d'une longueur de 3 km seront proposés à ceux qui le veulent, pour une durée d'environ une demi-heure, pour faire écho au message de la Grande Cause Nationale : 30' d'activité physique quotidienne pour être en bonne santé.

Lieu de la manifestation sur Toulouse : **LA PRAIRIE DES FILTRES**

Ce lieu serait plus adapté car il y a à proximité des accès par métro et que c'est proche du centre de Toulouse)

- À la rentrée, la LAO appellera le service de la ville de Toulouse pour finaliser l'opération ce jour-là
- Les employés de la ligue seront sollicités pour cette opération.
- Cette opération est subventionnée.

7- RECRUTEMENT EMPLOYÉ

Appel à candidature :

MD absent a envoyé un courriel sur l'emploi et demande sur quel profil ce nouvel employé sera embauché.

Le profil recherché a été mis sur le site de la LAO :

- ***Suivi des opérations pour le secteur Jeunes***
Développer, favoriser le développement de l'Education Athlétique.
Promouvoir et coordonner le suivi des dispositifs nationaux adaptés aux territoires et favoriser la mise en place des opérations nationales dédiées.
Favoriser les relations avec le monde scolaire pour y déployer des actions.
Contribuer à la mise en œuvre et à l'organisation de l'ensemble des événements de la Ligue en fonction des besoins.
- ***Sous l'autorité du responsable des formations de la LAO***
Favoriser l'accès à la formation
Planifier, promouvoir et animer les formations sur le territoire de l'Occitanie, en lien avec l'organisme de formation de la FFA
Collaborer à l'identification des formateurs potentiels au sein de la Ligue
Organiser les évaluations à l'issue des formations, en s'efforçant de les décentraliser

- **Décliner et partager, sur le territoire de la Ligue, le Projet de Performance Fédéral**
Accompagner et soutenir le Groupement des Techniciens Occitans
Participer à la gestion des stages de l'ETR avec les techniciens en participant notamment à l'élaboration du plan d'actions techniques
- **Suivi des athlètes à potentiel et des structures d'entraînement**
Promouvoir les structures d'entraînement régionales, provoquer la création des sections sportives
Encadrer les athlètes inscrits sur le Centre d'Entraînement
Encadrer les rassemblements (stages) organisés par la LAO
- **Autres missions**
Collaborer avec l'ensemble de l'équipe, bénévoles élus et salariés de la Ligue
Participer à des réunions et/ou événements de la structure

L'accent est mis également, en séance, sur la participation de la personne sur le COMITÉ DES TERRITOIRES, afin de développer des initiatives.

Le Contrat :

- CDI – 35 heures
- Classification : Groupe 3 de la CCNS (ou Groupe 4 selon expérience)

Cet emploi est financé pour moitié par la FFA, et doit donc répondre au cahier des charges fédéral.

Modalités de recrutement

- 15/08 : date limite de réception des candidatures (CV + lettre de motivation) à M. le Président de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie – secretariat@athle-occitanie.fr
- **La réalisation des entretiens devrait avoir lieu début octobre**, afin de laisser d'autres candidatures arrivées.

À l'heure actuelle, la ligue a reçu 3 candidatures.

8- QUESTIONS DIVERSES

➤ **CONGÉS AU NIVEAU DE LA LIGUE :**

Durant ces mois d'été, la ligue reste joignable, par mail ou téléphone.

Les bureaux du Comité Olympique seront fermés les 15 premiers jours d'août, mais la ligue reste joignable, les employés travaillant en télétravail.

➤ **CRÉATION DE CLUBS EN LAO :**

Pour la saison prochaine ce sont 3 à 4 clubs qui verront le jour sur notre ligue.

➤ **PROPOSITION POUR L'AUTOMNE ET HIVER :**

DD fait part d'un travail de réflexion mené avec Tidiane CORREA.

Suite au problème récurrent d'organisation de journées pour le challenge régional BE/MI, une proposition de rencontres Inter-comités pourraient être mise en place.

TC pense que par ce biais, cela permettrait de donner des possibilités aux Comités qui ont du mal à dynamiser leur secteur, des moyens de proposer des compétitions en automne / hiver.

Ce projet doit être partagé :

Il est décidé en séance de mettre en place une **réunion de CRJ / Comité des territoires sur ce thème, le vendredi 6 septembre 2024, en visioconférence à 21h00.**

PO rappelle que la FFA demande de ne plus se focaliser sur le souci des salles et de créer des organisations sur stades, avec des distances de courses adaptées : 60m, 60m Haies pour les grands et 50m et 50m Haies pour les BE-MI (short track).

Fin de réunion : 22h30.

Secrétaire générale LAO



Chantal DUPRAT

Président LAO



André OLIVE